

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

ON S'ABONNE chez  
MM. FABRE et LE-  
PROTON, Libraires, et  
au Bureau du Journal, à  
Montreal.

MÉLANGES RELIGIEUX.

—o—

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-  
MENT, quatre piastres  
pour l'année, cinq pias-  
tres, par la poste, pay-  
ables d'avance.

VOL. 4.

MONTREAL, MARDI, 4 OCTOBRE 1842.

No. 27.

## PHILOSOPHIE MORALE

L'âme humaine, dès qu'elle acquiert la conscience de sa nature et de sa dignité, tend à s'affranchir du joug de la nature physique, et à reprendre l'empire qui lui appartient, que n'acquiert cette conscience que par son rapport avec d'autres âmes, par l'opposition réciproque des volontés et le croisement de leurs tendances respectives. Et de là un nouveau mode de l'activité humaine, qui présente deux périodes : dans la première, *l'intérêt* donne, il donne l'impulsion, le ton et la direction ; dans la deuxième, la *réflexion* l'emporte et fait agir l'homme en être raisonnable et libre.

Les volontés s'attirent comme les corps, les âmes s'associent comme les créatures physiques, par des affinités spirituelles, par des *sympathies morales*.

De là l'*instinct social* donné à l'homme.

La société est l'état naturel du genre humain. Humanité et société sont deux idées qui s'impliquent nécessairement. L'homme a naturellement horreur de l'isolement comme des ténèbres.

Mais cet instinct social est combattu en lui par l'amour qu'il a de lui-même, par l'égoïsme, qui le porte à s'aimer plus que les autres.

La société n'est possible qu'autant que ces deux tendances opposées s'accroissent et se compensent. Et voilà pourquoi les trois mobiles principaux de la volonté dans ses rapports avec les autres volontés sont : *l'amour de soi ; l'amour des autres ; le balancement de l'un par l'autre ou l'équité*.

La première société, base de toute les autres, est formée par la nature. C'est la *famille*.

Des rapports de famille naissent des sentimens et des motifs d'action qui ont un double élément, élément physique commun aux animaux ; moral, propre à l'être intelligent et libre. Ainsi sont constituées les affections de famille.

L'affection des parens pour leurs enfans a sa source dans le sang.

*L'amour maternel* est plus profond et plus tendre que l'amour paternel. Il est le mobile le plus fort et le plus constant du cœur de la femme.

À l'affection doit se joindre la confiance du devoir.

La mère, tendre et ferme à la fois, qui sait tempérer l'amour par le devoir, est le salut et la gloire de la famille.

*L'affection paternelle* est moins spontanée et plus calme. Il y a plus d'orgueil que de tendresse dans la paternité. C'est la force se contemplant avec satisfaction dans son produit. Elever et fonder une famille, est l'objet constant de l'ambition paternelle.

*L'amour filial* a aussi son principe dans le sang ; mais le sentiment du devoir et de la reconnaissance, relève fortifie et perpétue l'affection instinctive.

Les êtres issus du même couple, unis par les liens d'une même vie, le sont aussi par une vive sympathie naturelle.

L'affection fraternelle, renforcée par l'estime et la confiance, est un des plus doux sentimens de la nature. Les autres affections de parenté, qui s'affaiblissent à mesure que les degrés s'éloignent, s'affaiblissent par l'habitude de la vie commune, par la solidarité d'honneurs et la communauté d'intérêts. Elles produisent *l'esprit de famille*.

La famille, en s'étendant, amène la *société civile*. Là l'homme se trouve à la fois en communauté et en rivalité d'intérêts avec les autres. L'amour de soi y est en lutte avec l'amour d'autrui, et de cette lutte, naissent des sentimens et des désirs nouveaux.

Le premier effet de l'amour de soi est *le désir de la propriété*. Bien dirigé, il excite au travail, produit la richesse, maintient l'ordre et perfectionne la société : poussé à l'excès, il devient *avidité, amour du lucre* ; il constitue *l'avarice*, forme hideuse de l'égoïsme, passions insensées, qui tourne le moyen contre la fin, et dénature le cœur de l'homme jusqu'à lui ôter l'amour de soi.

L'amour de soi, qui nous porte à nous estimer au-delà de notre valeur, est la racine de *l'orgueil*.

Une noble *fierté* sied bien à l'homme : elle lui donne le sentiment de sa dignité, et l'empêche de se dégrader. L'orgueil porté jusqu'à la passion, devient *hauteur, arrogance, fatuité, présomption*.

Il peut inspirer de l'énergie et du courage. Le plus souvent il rend insociable, ridicule et quelquefois fou.

L'homme qui a conscience de lui-même, est disposé à défendre sa vie et sa personne ; il repousse les attaques, renverse les obstacles ; c'est la racine du *courage*, qui est instinctif ou réfléchi.

Dans ce dernier cas, il suppose la *force d'âme* qui ne se laisse ni suspendre ni abattre par le danger, et le *sang froid* qui rend capable de discerner, au milieu des périls, les meilleurs moyens de défense ou d'attaque. Le courage a diverses nuances. L'homme est *brave* quand il subit ou affronte le péril, *valeureux* sur le champ de bataille, *ferme* dans la vie civile, *intrépide* quand sa fermeté est calme et inébranlable, *audacieux* quand il va au devant du danger, *téméraire* quand il s'expose plus par bravade que par bravoure.

L'absence du courage est la *lâcheté* ; instinctive, elle naît du tempérament, comme chez les femmes et les enfans ; réfléchie, elle avilit l'homme, en le rendant incapable de soutenir la vérité, sa dignité et son droit. La *peur* obscurcit les sens, trouble l'esprit, abat la volonté, détraque le corps. L'exemple l'inspire et l'augmente ; elle est contagieuse.

L'homme, qui a conscience de lui-même, se soumet avec peine à son semblable dont il se sent l'égal. De ce sentiment de la dignité humaine, naît le *désir de la liberté*, un des plus nobles tendances de l'être moral. Perversi et exalté, ce désir produit la manie de *l'indépendance*, la soif de la *licence* aussi contraire au perfectionnement et au bonheur des individus qu'à la consolidation et à la prospérité de peuples.

L'homme, tout en n'aimant pas à être dominé, tend naturellement à commander aux autres. Il repousse l'autorité et désire le *pouvoir*. Ce désir devient facilement *ambition*, passion ardente et insatiable, qui aveugle le cœur et pousse l'homme à sacrifier à son élévation la justice, la vérité et l'humanité.

La volonté desire le pouvoir, l'intelligence désire la science ; l'esprit cherche la vérité, comme l'âme le bien, comme le corps la nourriture. Cette curio-

sité instinctive est la racine de *l'amour de la science*. Peu d'hommes sont capables d'aimer la vérité pour elle-même. La nécessité, la gloire ou le profit sont en général les plus vifs aiguillons de l'étude.

Dès l'âge le plus tendre l'homme désire la gloire, est sensible à l'éloge et au blâme, aux signes d'honneur ou de mépris. *L'émulation* le pousse à surpasser ses concurrents : elle est un des meilleurs moyens de vaincre la paresse, le ressort principal de l'étude et de la discipline, le stimulant le plus actif du progrès. *L'envie* est une conséquence ordinaire de l'émulation malheureuse. De tout temps l'envie s'est chargée de martyriser le talent et le génie. Mais elle est en même temps son propre bourreau.

L'amour de soi, inné au cœur de l'homme, est tempéré par l'amour des autres, qui a aussi sa racine dans l'âme. Il y a entre les hommes sortis de la même source, appartenant au même genre, ayant une même nature, une loi et une fin semblable, une *sympathie* naturelle, fondement de tous les sentimens d'humanité, de toutes les affections bienveillantes.

La plus instinctive de ces affections est la *pitié*. Son but est de soulager celui qui souffre. Quand elle est factice, elle s'arrête à l'*appâtiment*. Quand elle fait grâce, elle est *miséricorde* ; *clémence*, quand elle pardonne. Où elle manque, il y a *durité de cœur*, *insensibilité*.

Mais outre cette sympathie générale, il y a encore des sympathies et des antipathies, qui naissent, comme les affinités et les répulsions physiques, de la nature de la constitution, des qualités essentielles des êtres. Elles décident le plus souvent de la vie et des alliances de l'homme.

Le sexe établit une sympathie spécifique entre les êtres humains. Chaque sexe demande à l'autre ce qui lui manque pour se compléter ; et de là *l'amour sexuel*. Cet amour, par cela qu'il est humain, n'est jamais un entraînement purement animal. L'esprit discerne la beauté ; la liberté choisit et préfère. Plus il est moral, plus il est profond et durable.

Réglé par la loi divine et humaine, il devient légitime, constitue la famille, propage l'espèce. Consacré par la religion, sanctionné par l'Etat, il devient un lien moral et indissoluble, et s'élevé jusqu'à la dignité du devoir.

*L'amitié* se distingue de l'amour, en ce qu'il peut exister entre des personnes du même sexe. Elle a sa base ordinaire dans une sympathie involontaire : elle peut naître d'une estime réciproque ; la confiance l'entretient ; le dévouement la complète, elle n'existe véritablement qu'entre les gens de bien. Le patriotisme et la charité sont seuls au-dessus d'elle.

L'amour est une passion pleine d'illusion, qui rend aveugle et esclave, qui s'entoure de réduction, et se nourrit de mensonge.

L'amitié est une affection intelligente et libre, qui veut avant tout le bien de la personne aimée et ne subsiste que dans et par la vérité. L'amour n'a qu'un temps et tout en lui est transitoire. L'amitié est de tous les âges et peut être éternel. L'amitié augmente le bonheur, diminue l'adversité, fortifie la faiblesse, éguise le courage, rend l'espérance, élargit le cœur, épure les affections ; elle est un des moyens les plus efficaces du perfectionnement de l'homme et une des plus douces consolations de la vie.

Après l'amour, qui se réjouit de donner le signe le plus pur d'une belle âme, c'est la *reconnaissance* qui aime à rendre. Un bienfait reçu éguise dans toute âme honnête une disposition favorable au bienfaiteur et le besoin de

lui rendre ce qu'elle en a reçu. Elle aime à avouer et acquitter la dette de la reconnaissance, qu'un cœur égoïste ou orgueilleux porte avec chagrin.

L'*ingratitude* engendre facilement la malveillance et même la haine ; elle est une des affections les plus ignobles du cœur humain.

Le *patriotisme* est une affection plus large que toutes les précédentes. La patrie inspire à l'homme moral un sentiment analogue à la piété filiale. Il l'aime comme une mère et le respecte jusque dans ses fautes. Les anciens ont exagéré l'amour de la patrie jusqu'au fanatisme : ils sacrifiaient l'homme au peuple. Le patriotisme moderne tend à subordonner la chose publique aux intérêts des individus.

Enfin la *charité* est la plus complète des affections, c'est la sympathie élevée à sa plus haute puissance transfigurée, glorifiée. C'est l'amour pur et universel, l'amour de Dieu dans le cœur de l'homme. C'est une affection et une vertu exclusivement chrétiennes, dont le principe est une grâce spéciale, le motif, l'imitation de Jésus-Christ, la foi, l'union en Dieu.

À la sympathie, est opposée l'*antipathie*, base des affections malveillantes. Elle excite une émotion pénible à la vue ou au souvenir de l'objet : elle porte à le fuir ou à le repousser, et fait trouver du plaisir dans sa peine.

La *jalousie* est la première née des affections malveillantes, la fille aînée de l'égoïsme. Elle paraît dans l'enfant au berceau, dure tant que l'égoïsme le domine. Elle est née avec le *mien* et le *lien* et ne finira qu'avec eux. Elle a causé le premier meurtre. Elle bouleverse le cœur de l'homme, fausse sa conscience et le rend injuste et cruel.

Le *ressentiment* est pour le mal ce que la reconnaissance est pour le bien. Né des sentiments de l'injure, il s'entretient par le souvenir, s'accroît par la réflexion, s'exaspère par la présence de son objet ; produit la *colère*, qui, à son tour, engendre le désir de la *vengeance*.

Quand le ressentiment est longtemps gardé, il s'appelle *rancune*. Il devient *mépris*, quand il est épuisé par des actions et des paroles inconvenantes. Dans les choses morales, il s'explique par des paroles d'indignation, par un silence dédaigneux, ou par une sanglante ironie. Dans les choses de l'esprit et de sens commun, il éclate par la moquerie, qui part du sentiment du ridicule ou de l'absurde.

Celui qui méprise les hommes en général, qui s'en défie ou les craint, est porté à les haïr et à les fuir. Cette haine de l'humanité est la misanthropie. Elle naît ou d'un tempérament mélancolique, de défauts corporels, ou de la triste expérience des hommes, de leur ingratitude, des mécomptes de l'orgueil deçu ; elle voit tout en noir et prend tout en mal ; elle rend injuste, égoïste et malheureux.

Enfin, outre les sympathies et les antipathies par lesquelles les hommes se recherchent et se repoussent instinctivement, du choc des volontés, par le balancement des intérêts, naît le sentiment naturel de l'*équité* ou de l'égalité des droits. Il se prononce surtout quand nous sommes victimes de l'injustice. Si nous sommes les auteurs de l'injustice, le *remords* la suit. Si nous accomplissons la justice, nous éprouvons un sentiment d'ordre, de paix et de contentement.

Le sentiment primitif de l'équité est l'aurore de la moralité. Il doit l'emporter sur les autres mobiles de la volonté, sur les instincts, les appétits, les

passions, les sympathies, les antipathies, et il les règle en effet, quand il est dirigé lui-même par l'éducation, déterminé par la loi positive, et sanctionné par une autorité extérieure, divine et humaine.

Alors il devient *conscience morale*, connaissance du devoir, science du bien et du mal.

## II.

La *vie physique* et la *vie morale*, s'harmonisant avec la *vie religieuse*, complètent l'existence de l'homme.

La *vie religieuse* naît du rapport de la volonté avec Dieu son principe. De là, proviennent les sentimens les plus profonds les motifs d'actions les plus puissans, toutes les idées transcendantes, principe et couronnement de la connaissance humaine.

Le rapport de l'âme avec Dieu s'établit par la *grâce*, élément objectif, par la *foi*, élément subjectif du rapport.

Le principal moyen par lequel la *grâce* ou l'action de Dieu opère, est la *parole*, ou la *révélation* par excellence.

La *foi*, ou l'adhésion de l'âme à l'action divine qui la touche, est le sentiment le plus intime et le plus ineffable, la base de tous les sentimens religieux, le commencement de l'union de l'âme avec Dieu, union qui se consume par l'amour.

La *foi* tend à se réaliser par les œuvres ; c'est le mobile le plus énergique de la volonté, la forme la plus féconde des grandes actions, et la plus sûre garantie de la moralité.

La *foi* produit le *respect*, mélange de crainte et d'amour. La crainte naît la première ; mais seule, elle sépare au lieu d'unir ; seule elle engendre toutes sortes de superstitions et ne gagne point les cœurs. On ne respecte vraiment que celui qu'on aime. L'amour naît au cœur par les preuves de la bonté dont on est l'objet. Dieu est le souverain bien. Il est donc impossible que l'homme le connaisse sans l'aimer.

Comme la *foi* engendre le respect, celui-ci amène l'*adoration*. Ce sentiment, mélange d'étonnement devant la puissance infini, d'admiration devant la magnificence des œuvres de l'Éternel, de reconnaissance pour sa bonté, et de conscience de notre impuissance, s'exprime par l'hommage rendu librement à Dieu, comme au souverain Seigneur de toutes choses. Et telle est l'*adoration en esprit et en vérité* ; ou le culte intérieur, qui, tendant toujours à se manifester par les formes du culte extérieur, s'exprime surtout par le désir de plaire à Dieu et de le servir.

Ce désir, réalisé par les œuvres, constitue la *piété*, la plus excellente des vertus et la plus utile à l'homme, puisqu'elle tend à l'unir à Dieu par l'amour.

De la *foi* dérive encore le *sentiment de l'infini*. Celui-ci se produit sous trois formes diverses ; 1<sup>o</sup>. comme sentiment du *bien souverain*, quand l'âme communique avec l'infini, surtout par la volonté, et aspire à la perfection morale en même temps qu'à la puissance sans bornes ; 2<sup>o</sup>. comme sentiment de la *vérité universelle*, quand c'est par l'intelligence qu'elle entre en rapport avec l'infini, et aspire à connaître, non seulement la réalité phénoménique, mais l'idée éternelle et immuable, ce qui fait les hommes de génie dans la science ; 3<sup>o</sup>. comme sentiment de la *beauté absolue*, quand l'infini se réfléchit surtout dans l'imagination, en symboles, en images, en phénomènes, et

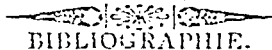
engendre l'amour du beau idéal et du sublime qui enflamme l'artiste, et est la racine de son génie.

L'infini peut encore se concevoir sous la forme rationnelle, quand c'est par la raison que l'homme entre en rapport avec la vérité ; et alors elle apparaît comme *cause première*, et produit, pour la raison spéculative, le besoin d'un *Être suprême*, et pour la raison morale, le besoin d'une *justice absolue*.

Voilà l'homme, tel qu'il est posé au milieu de l'univers, devant décider par sa volonté libre de la direction de sa vie, de sa réhabilitation ou de sa dégradation, de son bonheur ou de son malheur.

Le bien et le mal, la vie et la mort sont devant lui, il doit choisir. Et ce choix, ou cet exercice de sa liberté, constitue la vie morale, qui a sa loi régulatrice, comme la vie intellectuelle.

Déjà une législation morale ou *éthique* qui est aux fonctions de la volonté, ce que la *logique* est aux fonctions de l'esprit. L. E. BAUTAIN.



#### BIBLIOGRAPHIE.

Nous venons de recevoir un petit ouvrage intitulé : *CONSIDÉRATIONS RELATIVES A LA DERNIÈRE RÉVOLUTION DE LA BELGIQUE ; par un Canadien* (1). Cet opuscule publié, d'abord par un écrivain étranger vient d'être réimprimé à Montréal et augmenté de deux parties, remarquables de pensée et de style, contenant des réflexions très-judicieuses sur l'état comparatif de la Belgique et du Canada, et sur la politique relative des deux pays. Nous avons reconnu dans cet écrit la plume habile et exercée d'un de nos premiers publicistes. La profondeur des vues, la justice des considérations, la parfaite appréciation des théories sociales qui y sont développées, suffiraient pour gagner à l'auteur l'applaudissement des lecteurs, quand il n'y aurait pas pour nous l'intérêt particulier des leçons politiques, claires, évidentes et d'une pratique immédiate pour toutes les classes de nos concitoyens. Nous nous contenterons de citer la Préface de l'Éditeur, et les réflexions qui terminent la dernière partie de l'ouvrage. Dans un moment où la confiance des hommes publics semble renaître, on aimera à étudier les causes générales des révolutions sociales, afin de s'éclairer de l'expérience des autres peuples ; et d'assurer ainsi la paix et le bonheur de notre pays.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.—Les considérations qu'on republie dans ce moment, renferment des observations d'une trop grande importance pour qu'elles puissent être oubliées de ceux qui les ont vues lorsqu'elles ont paru dans l'année mil-huit-cent trente un, qui suit celle de la révolution de la Belgique ; on croit devoir cependant se permettre quelques remarques à ce sujet par rapport aux personnes auxquelles elles peuvent n'être pas connues.

L'histoire de la Belgique présente, à diverses époques, un grand nombre de traits d'une analogie frappante avec ceux de celle du Bas-Canada ; parfois même, d'une ressemblance exacte, au point qu'il suffirait de changer les noms pour qu'ils fussent applicables à notre pays.

Les nombreux rapprochements de ce genre indiqués dans cet ouvrage, ne sont pas seulement de nature à piquer vivement la curiosité, mais parler de l'esquisse préliminaire dans laquelle il est surtout question d'époques antérieures au règne de Joseph second ; dans les parties subséquentes, l'auteur a, d'un côté, signalé de ce monarque des démarches de la même espèce que celles qui sont devenues si souvent l'objet de nos réclamations ; de l'autre il a fait voir que les stipulations dictées par les puissances de l'Europe dans le traité relatif à l'union de la Hollande et de la Belgique se sont retrouvées dans

(1) A vendre au bureau de l'Aurère, rue St. Amable.

les clauses du Bill proposé pour la première fois dans la Chambre des Communes d'Angleterre en mil-huit-cent vingt-deux pour unir les deux provinces.

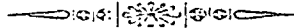
Ces remarques suffisent pour qu'on ne puisse douter de l'utilité de la réimpression d'observations dont les événements postérieurs à l'époque qu'on vient de rappeler sont propres à rehausser de beaucoup l'importance.

Pour ce qui regarde l'ouvrage en lui-même, à l'exception du retranchement de deux ou trois phrases, il ne s'y trouve d'autre changement que dans le style de quelques autres, ou de corrections que celles de fautes dans l'impression. Les circonstances avaient mis l'auteur hors d'état de la surveiller lorsqu'il fut publié.

Pour les faits d'une époque subséquente et pour les réflexions qu'ils sont de nature à provoquer, l'Éditeur a pensé qu'il n'était nullement nécessaire de rappeler le souvenir des premiers, plus que de suggérer les seconds, dans des notes dont le nombre aurait nécessairement dû devenir considérable. Il se repose sur ses lecteurs à cet égard, et croit devoir en même temps les prier de ne pas perdre un instant de vue l'époque de la première publication de ces considérations.

**CONCLUSION.**—Les hommes superficiels ne voient le chef-d'œuvre du gouvernement que dans le despotisme. Son énergie apparente leur en impose. Incapables d'étendre leurs vues au delà du présent et de revenir sur le passé pour calculer les probabilités de l'avenir, ils ne voient pas que le pouvoir arbitraire n'a de force que pour détruire. Les succès passagers de la tyrannie leur font illusion. Ils lui supposent de l'habileté. Ils ne voient pas que c'est le talent de l'enfant ou du sauvage. Il ne faut que de l'ignorance avec des passions ; et entre les mains de l'un ou de l'autre la torche ou la hache pour abattre ou réduire en cendre les monumens que le génie avait mis des siècles à élever, pour les consacrer aux arts ou aux sciences, pour subvenir aux besoins de l'homme ou pour honorer son auteur. L'homme éclairé par la réflexion et l'expérience sait au contraire que la liberté avec la justice sans laquelle elle ne peut subsister, est l'âme des sociétés politiques. Avec elle, les nations, les peuples croissent et s'élèvent au plus haut degré de la force et de la prospérité. Si ce principe de vie s'affaiblit, ils languissent. Si ce flambeau s'éteint, ils s'éteignent avec lui et meurent.

Redoublons de vigilance. Éclairons notre gouvernement ; éclairons-nous nous mêmes de plus en plus. Les lumières avec des vertus sont une véritable puissance. Saisissons cette arme invincible. C'est avec elle que nous pouvons faire valoir l'empire de la justice que nous réclamons. D'ailleurs notre cause est celle de notre métropole elle-même. Avec de la constance et de la modération, de l'énergie et de la sagesse, nous pouvons compter sur l'espoir d'un avenir plus heureux.



—Il est encourageant de savoir que notre gouvernement est actuellement en négociation avec celui de la métropole pour l'obtention d'une amnistie. Le ministre a, ces jours derniers, donné en chambre l'assurance que l'adresse de l'Assemblée demandant un pardon général pour tous les Exilés politiques était le sujet d'une correspondance active entre les deux gouvernemens, et qu'il y avait tout lieu d'espérer qu'elle se terminerait d'une manière favorable. Décidément, Sir Charles Bagot va devenir populaire parmi nous. Nous ajoutons plus que jamais foi aux rumeurs qu'on a fait circuler dans le public, que dans ses entretiens avec les chefs réformistes de l'Assemblée, « Son Excellence a promis l'oubli du passé, » et les cessations de persécutions contre des veuves et des orphelins.

*Aurore.*

—L'immense majorité de 55 contre 5 qui a proclamé dans l'Assemblée législative un vote de confiance dans l'administration du gouverneur en chef telle qu'actuellement composée est la meilleure réfutation qu'on puisse opposer aux déclamations et aux sophismes des journaux anti-réformistes. Appuyé d'une pareille force, le ministère doit pouvoir se maintenir, et il peut se rire des dénonciations de leurs adversaires.

Son Excellence, sentant toute l'importance d'une adresse aussi formidable, y a fait une réponse des plus gracieuses, et de laquelle on peut induire



une nouvelle preuve de ses futures bonnes intentions. Nous allons en conséquence la donner ici à nos lecteurs, quoique nous n'ayons pas encore l'adresse dont elle fait le complément à leur offrir.

RÉPONSE DE SON EXCELLENCE.—“ *Messieurs*, Votre Adresse m'a fait beaucoup de plaisir. Je me rejouis de voir que la Chambre d'Assemblée envisage avec une entière satisfaction la marche que j'ai adoptée en invitant à mon Conseil des personnes faisant partie et possédant la confiance de cette portion des habitans de la province qui, quoique d'origines différentes participant, en commun avec le reste de leurs co-sujets, la même constitution, et sont animés du même esprit de dévouement pour notre Très-Gracieuse Souveraine.

J'ai l'espoir que cette mesure, introduite sous de tels auspices, pourra dans ses résultats conduire au bien-être permanent de la province ainsi qu'au bonheur et au contentement de ses habitans : et je compte sur votre sagesse et sur votre prudence pour m'assister dans mes efforts pour atteindre ce but, mon grand objet.” *Aurore.*

ROME.—Une neuvaine a été célébrée dans les principales églises de Rome comme préparation à la fête de l'Assomption de la très-sainte Vierge.

La chapelle papale a été tenue, le jour de la solennité, dans la Basilique-Libérienne. Après l'Évangile, le chevalier Apolloni, l'un des membres du collège des Nobles, prononça un discours latin très-éloquent, à la louange de la Reine du ciel. Le cardinal del Drago officiait. Après la messe, Sa Sainteté, précédée du sacré collège et de la prélature, fut portée sur un trône mobile dans la loge qui domine le porche de la Basilique, d'où elle donna la bénédiction papale, avec indulgence plénière, au peuple immense qui était présent. De là Sa Sainteté retourna, au milieu des plus vives acclamations, à la résidence pontificale. *Ami de la Religion.*

FRANCE.—Le 22 août, M. le curé de Saint-Sulpice, accompagné de M. le curé de Saint-Séverin, a présidé la distribution des prix destinés aux élèves des deux écoles chrétiennes de ces paroisses. L'affluence de personnes de toutes conditions présentes à cette cérémonie marquait assez quel intérêt on porte à des établissemens si propres à régénérer les classes inférieures et à développer parmi elles les germes de la foi.

Les élèves se sont fait remarquer par leur bonne tenue, par la justesse et la précision avec lesquelles ils ont exécuté plusieurs beaux morceaux de chant, enfin par un grand nombre de pièces de dessin et d'écriture qui ont été appréciées du public. M. l'abbé Collin a prononcé un discours dans lequel il a insisté sur cette pensée :

“ Pour régénérer notre société, il nous faut des hommes instruits et éclairés ; mais il nous faut avant tout des hommes vertueux, des hommes moraux, c'est-à-dire profondément religieux, puisque morale et vertu ne sont sans la religion, que des mots vides de sens, puisque la morale a nécessairement sa sanction dans les dogmes, et la vertu sa racine dans les croyances. Il n'y a qu'une garantie sûre de tous ses droits, qu'une seule voie qui puisse le mener à la vraie vie : c'est la pratique des commandemens du Maître suprême. L'homme fidèle à son Dieu le sera nécessairement au prince, à la patrie, à tous ses devoirs ; l'exact observateur des lois divines le sera également

de toutes les lois humaines, et il offrira en sa personne le type du véritable honnête homme et du bon citoyen.”

—M. l'abbé Eymat, prêtre attaché à l'église Saint-Pierre du Gros-Cailhou, atteste, dans une lettre adressée le 18 août à l'*Univers*, qu'une jeune personne, appartenant à la maison des Orphelines, tenue en face de l'église par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, et tout-à-fait boiteuse, a été guérie tout à coup le jour de l'Assomption. Voici les détails de cette guérison, dont il garantit la vérité :

“ Léontine Martin avait fait une chute qui avait déterminé en elle cette grave infirmité. Pour obtenir sa guérison, les dignes Sœurs de la Charité avaient épuisé tous les efforts de leur zèle, et le médecin habile attaché à leur établissement, après avoir employé tous les ressources de l'art, avait déclaré qu'il ne pouvait plus rien pour cette enfant. Ces Sœurs alors avaient fait porter la malade à l'hospice Necker, espérant que les lumières et les soins de docteurs nombreux et éclairés pourraient peut-être amener de plus heureux résultats. Ces médecins ont porté le plus grand intérêt à la jeune malade, et, non contents d'employer en sa faveur des moyens anciens et ordinaires, ont fait sur elle des essais nouveaux : tout fut absolument inutile. En conséquence, la malade revint au sein de la maison, et une béquille fut faite pour lui servir d'appui le reste de ses jours.

“ Cependant Léontine Martin avait souvent déclaré à sa mère, femme très-pieuse, qu'elle n'avait jamais compté sur les remèdes humains, mais qu'elle attendait de Dieu sa guérison ; elle attendait même beaucoup, dans ses pressentimens, de la grande fête de l'Assomption. Les dignes Sœurs de la Charité, partageant sa foi et ses espérances, firent, en sa faveur, une neuvaine à la très-sainte Vierge. Cette neuvaine n'ayant pas réussi, on décida qu'il en serait fait une autre à Notre-Dame-des-Victoires, et les exercices en furent suivis avec fidélité. Mais ces nouvelles instances n'eurent pas plus que les premières le résultat espéré. Bien loin de se décourager, on résolut d'entreprendre, au sein de la maison, et en l'honneur du cœur immaculé de la très-sainte Vierge, une troisième neuvaine qui devait se terminer à la fête de l'Assomption.

“ C'était-là le grand jour attendu avec impatience. Après les saints offices, la statue de la Reine des anges fut portée en pompe dans la chapelle de l'Ecole des Frères. L'image était précédée de tous les enfans de l'Ecole des Frères, et suivie de toutes les orphelines de la maison des Sœurs. La malade avait le premier rang ; elle marchait soute- nue à grand-peine par une de ses compagnes.

“ Arrivé dans la chapelle, tout illuminée pour nous recevoir, j'adressai à l'Assemblée quelques paroles d'édification, et je dis entre autres choses que la Reine du ciel et de la terre ne manquerait pas dans ce grand jour de fête de répondre par des grâces précieuses à l'honneur qu'on venait de lui rendre. J'engageai vivement les fidèles à recourir à elle, non-seulement pour les besoins de leur âme, mais encore pour leurs besoins temporels. Je me rappelle très-bien qu'en disant ces paroles, je pensais à la pauvre infirme pour laquelle je savais qu'on avait offert au Seigneur de ferventes prières. J'ajoutai enfin qu'il fallait profiter de tous les momens de cette belle fête, et que jusqu'à la fin du jour on pouvait espérer spécialement les plus grandes faveurs. Ces paroles frappèrent la malade, et elle dit à sa mère que, d'après ce qu'elle venait d'entendre elle espérait toujours sa guérison, et que jusqu'à minuit elle l'attendrait avec certitude.

“ Contre son ordinaire, elle passa une nuit extrêmement tranquille. Pendant son sommeil, la Vierge, qui veillait sur elle, envoya à son chevet un ange de paix et de consolation. A son réveil, Léontine Martin se trouva totalement guérie. Se levant alors avec enthousiasme, elle courut se jeter dans les bras d'une de ses chères MÈRES, qui la renvoya bientôt au pied de l'image de sa bienfaitrice. La jeune personne s'empressa d'obéir à ses vœux, et la religieuse la vit avec bonheur verser au pied de la statue de la sainte Vierge, placée dans le jardin, un torrent de larmes. Cette nouvelle se communiqua comme une étincelle électrique à toute la maison : rien ne pourrait exprimer la joie et le bonheur qu'elle fit ressentir. Je m'empressai moi-même d'aller partager la douceur de cette joyeuse fête : j'avais vu la malade dans son infirmité, et je la vis dans son état normal. Dans mon bonheur, je saisis la béquille qu'on avait fait faire pour elle, j'y écrivis le mot ASSOMPTION, et je recommandai avec ardeur que l'on conservât ce monument précieux et authentique. Je dis ensuite à l'heureux enfant qu'elle devrait, après

une si grande faveur, donner totalement son cœur à Dieu ; elle me déclara que c'était là son intention formelle, et qu'elle voulait se faire religieuse.

“ Le fait que je publie, j'en ai été le témoin. Je le publie pour l'honneur et la gloire de notre sainte et puissante Mère.”

Il n'appartient qu'à l'autorité ecclésiastique de déterminer le caractère de cette guérison, dont la réalité ne paraît point contestable, d'après le témoignage de M. Eymat.

— Au moment où le *roi des Français* laisse tomber du trône de pieuses paroles qui ont été recueillies avec intérêt par les opinions les plus divergentes ; quand le pouvoir s'efforce de diriger les esprits vers les idées d'ordre et de religion, il est triste et fâcheux de voir un journal qui s'intitule le *Moniteur de l'Armée*, et se dit l'ami du gouvernement, jeter à pleines mains le ridicule sur les choses saintes et toucher d'une main profane aux objets d'une vénération méritée. Croit-il que quand l'impiété, fille du désordre, aura gagné l'armée, il sera plus facile de maintenir la discipline ? Non, mille fois non ; on se croirait rétrogradé de quinze ans, lorsqu'on lit dans un article sur les élections, cette phrase, copiée sans doute dans un des pamphlets de 1827, tant elle s'applique merveilleusement au sujet dont il est question :

“ Jadis, dit-il, les missionnaires prêchaient pour les voltigeurs, et les religieuses du Sacré-Cœur levaient au ciel leurs innocentes mains en faveur des frères et des sapeurs.”

Amis de la vérité et du bon sens, je vous le demande, vous croyez que ces mots ont été écrits dans une polémique religieuse en règle, dans une discussion grave sur un sujet important.

Eh bien ! ces paroles inconcevables ont été tracées à propos des élections de cette année : vous ne voyez pas tout de suite ce qu'il y a de commun entre les religieuses du Sacré-Cœur et l'urne électorale ; entre les pauvres missionnaires et les écrivains du *Moniteur de l'Armée*. Certes, les religieuses du Sacré-Cœur seront fort étonnées de figurer dans cette affaire. Napoléon employait les sœurs de la charité et ne les injurait pas ; vous-mêmes, messieurs du *Moniteur de l'Armée*, si après un combat glorieux et meurtrier, vous vous trouviez couverts d'honorables blessures, peut-être vous estimeriez-vous heureux alors si les mains innocentes des religieuses du Sacré-Cœur ou autres vous prodiguaient les soins d'une charité qui pardonne. Disons-le donc, il est aussi absurde qu'impolitique de vouloir enlever aux choses qui se rattachent à la religion, les prestiges qui doivent au moins leur laisser le respect et les convenances.

Sans invoquer ici des noms historiques, qui prouvent que ce respect pour les choses saintes était mis au premier rang par nos rois les plus guerriers, par les généraux les plus illustres et les plus victorieux de la vieille monarchie ; sans rappeler l'exemple donné, dans des temps tout près de nous, par des généraux et des maréchaux de France, nous nous bornerons à citer l'autorité imposante de Napoléon, auquel, du moins, on n'adressa jamais le reproche de n'avoir pu connaître et employer à propos tous les moyens de gouvernement : nous trouvons la preuve du prix qu'il attachait aux démonstrations religieuses et au concours de l'autorité ecclésiastique, dans une lettre écrite au milieu des préoccupations de la guerre et des embarras qui ne lui faisaient pas perdre de vue un objet, selon lui, capital.

“ Nous persistons, écrivait-il aux évêques, en 1809, au camp de Lucim,

nous persistons dans la grande œuvre du rétablissement de la religion ; nous sommes bien aise de vous donner connaissance de nos sentimens, et de vous assurer qu'on ne nous détournera pas du grand but vers lequel nous tendons que nous avons en partie atteint. Le Dieu des armées ayant visiblement protégé nos armes, au reçu de la présente, vous réunirez nos peuples dans les églises pour adresser à Dieu des actions de grâces et des prières."

"Était-il jésuite, missionnaire, ou tout simplement Napoléon, lorsqu'il écrivait le 3 février 1801, au ministre de la guerre :

"Ordonnez au général Murat d'assister aux grandes cérémonies ecclésiastiques, pour convaincre le peuple que nous ne sommes pas les ennemis de la religion. Vous direz au général Soult de maintenir une sévère discipline, de comprimer tous les partis, et que mon intention est que lui et son état-major aillent à la messe le jours de fête, avec la musique entête, et qu'il vive bien avec les prêtres."

Nous terminerons ces citations en faisant des vœux pour que ces paroles de l'empereur profitent aux journaux qui, sous son règne, n'auraient pas osé tourner en ridicule la religion de Bayard et le beau titre de soldat chrétien.

*Le lieutenant-général, Comte DE VITRÉ.*

## LA CLOCHE DU MARCHAND.

LÉGENDE.

Le dimanche de la Quasimodo de l'année 1377, par une belle soirée de printemps, maître Jacques Gauthier, fils du prévôt des marchands de la bonne ville de Paris, cheminait joyeusement sur une blanche jument normande de haute encolure, qui, malgré sa force, paraissait très-fatiguée. Son mors était blanc d'écume, la sueur lui décollait au poitrail et aux reins, et Gauthier l'arrêtait de temps en temps pour la laisser respirer. Ce n'est pas qu'il lui eût fait faire une marche forcée, ni que la chaleur du jour fût excessive, mais Gauthier avait derrière lui une valise qui contenait force argent monnoyé. Il se rendait à la foire d'Argentan pour faire emplette de belles dentelles dites *point d'Argentan*, dont il était fournisseur pour sa majesté le roi Charles V, sa très-noble dame la reine, et les hauts et puissants seigneurs de sa cour.

Gauthier arrivé aux limites du Perche, le jour commençait à tomber ; il avait encore quatre ou cinq lieues à faire pour arriver à Argentan. Il n'osait presser sa monture, et il craignait de ne pas trouver sur la route la moindre hôtellerie pour se reposer un instant. Il lui tardait d'autant plus d'arriver qu'il était devancé par les autres marchands, ses confrères, qui pouvaient commencer leurs achats, quoique la foire ne dût être ouverte que le lendemain. Puis, il craignait aussi l'arrivée à Argentan, des colporteurs de Bourgogne, car le luxe pour le point d'Argentan, était porté à un aussi haut degré à la cour de Bourgogne qu'à la cour de France.

Gauthier était donc abîmé dans toutes ces réflexions, quand il avisa un paysan normand qui taillait ses pommiers au bord de la route, malgré les prescriptions de la loi ecclésiastique, qui défend, de travailler le saint jour du Seigneur. Gauthier s'arrêta et interpella ainsi le paysan :

“ Tu ne crains donc pas le feu d'enfer, manant, puisque tu travailles aujourd'hui ?

— Mon beau monsieur, si c'est grande damnation d'émonder quelques branches sèches, répondit le Normand, je ne savons pas quelle punition sera réservée aux gardes de la forêt de Gouferne, qui font charroyer les bois par les hommes de vasselage depuis l'aube de ce matin ?

— On peut donc traverser la forêt de Gouferne par la gauche, reprit Gauthier ?

— Par la gauche comme par la droite, à toute heure du jour, pourvu qu'on ait fait ses neuvaines à la Vierge,” dit le paysan.

Gauthier donna un rude coup d'éperon à sa jument, et partit au galop.

La route de l'Aigle à Argentan était alors très-sinueuse et en fort mauvais état. Gauthier, qui était en retard, aurait pu gagner une lieue, s'il lui eût été possible de traverser, par la gauche, la petite forêt de Gouferne, au lieu de remonter le plateau escarpé, sur lequel on a bâti de nos jours le magnifique établissement des haras du Pin. Il y avait songé, et sa résolution fut prise après les paroles du paysan normand.

Gauthier n'était pas superstitieux ; il s'avança donc en toute hâte vers la forêt. Le soleil venait de se coucher, mais le crépuscule répandait une douce clarté. Le ciel était d'azur ; la brise du soir frôlait légèrement les buissons d'aubépine et les fleurs de pommiers de la Neustrie. Les senteurs du printemps s'étendaient dans la vallée de Nonant. C'était un de ces soirs où l'âme aime à rêver, à s'élever au ciel, à s'ouvrir aux plus doux sentiments de la nature ; Gauthier était sous le charme, et se laissait aller aux suaves harmonies de la terre et du ciel. Il avait une pensée douce au cœur, car il était fiancé de Jehanne de Beaumont, la fille unique de l'un des présidents du parlement de Paris, et, à son retour de la foire de Quismado, les fiançailles devaient avoir lieu.

En ce temps-là, le prévôt des marchands de Paris marchait de pair avec les membres du parlement. Gauthier, qui devait succéder à la prévôté de son père, était bien vu en cour, et son mariage allait avoir lieu sous les auspices de la princesse Marie d'Espagne, comtesse d'Alençon, d'Etampes et du Perche. Gauthier pensait aux dernières paroles de sa fiancée qui lui avait dit ces mots : “ Allez, Médéric, songez à Dieu et à dame ” ; et il lui importait peu maintenant d'arriver tard à Argentan, mais il désirait traverser la forêt avant la nuit close, car il aurait pu s'égarer. Déjà il arrivait dans l'épaisseur du bois ; mais plus il avançait, plus le jour tombait, et l'inquiétude commençait à le prendre. Tout à coup sa jument eut peur, elle recula. Gauthier tressaillit. Il aperçut devant lui comme une ombre humaine, mais une ombre de femme échouelée, qui s'enfuyait à quelques pas. Il se signa et reprit courage. Il mit sa normarde au galop ; mais à mesure qu'il allait, l'ombre de femme allait toujours devant, toujours à la distance de quelques pas, et toujours sans regarder en arrière. Quand Gauthier s'arrêta, l'ombre s'arrêta aussi.

Il suivit ainsi le sentier de la forêt de Gouferne, pendant une heure au moins, et il avait compté qu'il pouvait la traverser en une demi-heure. Gauthier commençait à se croire le jouet du malin esprit, et les paroles du paysan normand lui revinrent en mémoire. Son imagination chevauchait plus

vite que sa jument normande, quand il vit disparaître l'ombre blanche de femme dans une touffe de hêtres. Il s'arrêta et retint sa respiration ; son cœur battait vivement. L'impression qu'il éprouvait était un mélange de peur et de curiosité. Il écouta, et crut entendre quelques paroles en langue castillane. Cet idiome ne lui était pas inconnu, car il avait suivi Duguesclin en Espagne, lors des guerres du prince de Transtamare. Donc, il crut comprendre ces mots : " Le troisième marchand de Paris est à nous ; la tribu d'Issachar paiera les fiançailles du fils d'Iram..."

Il se passait quelque chose d'extraordinaire dans l'espèce de grotte d'où sortaient ces paroles. Trois hommes à figures cuivrées étaient accroupis autour d'un foyer, dont ils entretenaient la flamme avec des herbes odoriférantes. Ils puisaient, chacun leur tour avec un gobelet d'argent, dans un petit tonneau défoncé par un des côtés, et ils buvaient à longs traits une liqueur spiritueuse, de couleur jaunâtre.

Il y avait dans l'expression de leur physionomie quelque chose d'oriental. Leurs yeux étaient noirs et vifs ; leur tête était rasée et recouverte d'une toque rouge à galons d'or. Ils portaient des espèces de manteaux carmélites, agrafés sur l'épaule droite et serrés sur la poitrine par des ceintures de cuir. Sous leurs ceintures on apercevait des poignards, dont le manche était garni de pierres précieuses, qui brillaient au reflet des pâles flammes du foyer d'herbes.

Quand la jeune fille entra, car c'était une jeune fille avec de longs cheveux noirs et un mantelet blanc que le fils du prévôt des marchands avait prise pour une ombre ; quand elle entra dans la grotte, et qu'elle eut prononcé les paroles dont Gauthier avait cru comprendre le sens, les trois hommes se levèrent, ils touchèrent chacun à leur ceinture pour s'assurer que leurs poignards étaient là, puis ils sortirent.

Ces choses se passèrent rapidement ; Gauthier, saisi d'épouvante aux paroles qu'il avait entendues, fit rebrousser chemin à sa monture ; mais la nuit était devenue si noire, si noire, qu'il s'enfonça davantage dans l'épaisseur de la forêt, parmi les brous aïlles, loin des sentiers frayés. Sa pauvre normande trébuchait à chaque pas. Gauthier croyait avoir échappé à une mort certaine en fuyant ; il s'arrêta quelques minutes, mais il n'était ni rassuré ni remis de son trouble ; il pouvait être environ neuf heures.

L'ancien compagnon de Duguesclin aurait mieux aimé se trouver sur un champ de bataille, entouré d'ennemis et vendant chèrement sa vie, que d'être à cette heure perdu dans la forêt de Gouferne, et entouré d'assassins. Il ne pouvait deviner dans quelle partie de la forêt il se trouvait, et il n'avait aucun moyen de s'orienter. Le ciel s'était couvert de légers nuages ; comment faire ? Les hommes qui le poursuivaient en voulaient sans doute plus à l'argent monayé, qu'il portait derrière lui, qu'à son existence, et l'idée lui vint de laisser tomber sa valise, s'il était serré de trop près. Il réfléchissait à cet expédient, quand des pas se firent entendre de nouveau ; une leur traversa l'intervalle qui le séparait des voleurs ; il put les distinguer, et vit qu'ils tenaient à la main des poignards. Ils étaient à quelques pas de lui : alors il fit un nouvel effort pour sortir des broussailles, et sa normande sentit l'éperon qui lui déchirait les flancs. En un clin d'œil il eut franchi une distance de trois cents pas environ, et il se trouva dans un sentier frayé ; mais où

ce sentier allait-il aboutir ? Si quelque indice eût pu du moins lui indiquer la direction d'Argentan ! mais rien, rien que la nuit et les délires de l'imagination.

Le pauvre Jacques Gauthier, en proie au plus violent désespoir, fit alors le vœu de consacrer une forte somme à l'église de Saint-Germain d'Argentan, s'il parvenait à échapper aux assassins qui étaient sur ses pas. A peine son vœu fut-il formé qu'une cloche retentit dans le lointain ; c'était la cloche du couvre-feu d'Argentan. Oh ! comme il se sentit soulagé ! avec quel bonheur il se dirigea vers le point d'où venait le bruit de la cloche ! En quelques minutes il fut hors hors de la forêt, près du hameau de Silly ; il se reconnut enfin ; il aurait pu s'arrêter et demander asile au châtelain du lieu, mais il n'avait plus que pour trois quarts d'heure de marche, et il continua sa route ; il arriva à Argentan vers dix heures.

Les bateleurs encombraient la place publique aux alentours du château. Les bons habitans jouissaient des divertissemens qui leur étaient offerts gratis. La ville avait un air de fêtes. Maître Jacques Gauthier se fit conduire à l'hôtellerie du Point de France. En arrivant, sa normande tomba morte sur le pavé, et il fallut porter le voyageur dans une chambre, où deux medecins le veillèrent toute la nuit.

Le lendemain, la foire fut magnifique. Il faisait une belle et chaude journée de printemps. Les dentelles d'Argentan se vendirent à un prix très-élevé. Parmi les marchands de Paris qui tenaient cette foire, il y en avait pourtant deux, partis avant Gauthier, qui n'étaient pas arrivés.

Gauthier, après avoir été saigné, put néanmoins faire ses achats. Un étranger en costume bizarre, à la figure cuivrée, que l'on supposait être un Castillan, mais qui, dans sa physionomie, rappelait tous les caractères de la race maure, fit aussi de grandes emplettes, et contribua à la hausse. Cet étranger se trouva, au diner de l'hôtellerie du Point de France, placé devant maître Jacques Gauthier. Celui-ci n'osait pas le regarder en face, il était pâle et consterné-

Trois jours de suite, Gauthier fut sous l'impression de cette figure fatidique qu'il avait vue dans quelque rêve ; il n'osait croire que ce fût là un des hommes de la forêt, et l'eût-il pensé, il eût été forcé de se taire, tant le regard de cet homme avait une puissance magnétique et surnaturelle. Gauthier ayant donc terminé ses affaires, et remplacé sa malheureuse jument normande, partit d'Argentan en compagnie de plusieurs autres marchands. Quand il franchit le seuil de l'hôtellerie du Point de France, il sentit une main glacée sur la sienne, et il entendit ces mots : " A revoir, maître Jacques Gauthier ! souvenez-vous d'accomplir votre vœu ! " Gauthier frémit, il tourna la tête et vit encore à ses côtés l'impassible figure de l'étranger.

Quelques mois après, Gauthier épousa sa fiancée, Jehanne de Beaumont, mais il n'avait pas oublié son vœu. Il fit venir des fondeurs de cloche de la Lorraine, et traita avec eux pour faire fondre une cloche du poids de 3,500 livres. La Bénédiction de cette cloche eut lieu le 5 mai 1378 dans la ville d'Alençon ; elle fut baptisée sous le nom de Marie d'Espagne, comtesse d'Alençon, d'Etampes et du Perche. L'évêque de Séz fut le parrain. Ce fut un jour de fête et de piété, mais qui devait se terminer par un supplice.

On devait brûler une jeune fille prétendue bohémienne qui, depuis un an,

était redoutée dans toute la contrée. Elle jetait des sorts aux villageois ; elle avait établi sa demeure au camp de César ; et là, chaque nuit, les paysans d'alentour voyaient s'élever des flammes bleues, chantaient des cris semblables à ceux des bêtes fauves, mais nul n'osait approcher, et on se signait en passant sur la chaussée de l'étang des Blanchés-Landes. Les cavaliers de la maréchaussée étaient cependant parvenus à s'emparer d'elle, et depuis un mois elle attendait l'heure de son supplice dans un cachot de la prison d'Alençon. Elle ne s'en effarouchait pas, elle semblait résignée ; elle était condamnée à être brûlée vive comme sorcière : mais elle n'avait proféré aucune plainte. On n'avait pu lui arracher aucune parole ; sans doute qu'elle parlait un langage étranger que nul n'aurait pu comprendre. On avait trouvé sur elle des diamants précieux, le jour de son arrestation, et elle avait été défendue par un homme de force herculéenne, qui avait été tué en combattant, après avoir terrassé trois cavaliers de la maréchaussée.

Le bûcher était préparé. La jeune épouse de Gauthier ne voulait pas assister à cette cérémonie ; mais la comtesse Marie d'Espagne lui pria de rester au château, seulement quelques instants pour voir passer la jeune fille qui, les mains liées derrière le dos, les cheveux dénoués flottant sur ses épaules, la figure pâle et fière encore, marchait escortée de pénitens et d'un confesseur, qui approchait de temps en temps un Christ d'ivoire de ses lèvres : la pauvre jeune patiente ne détournait pas la tête de cet emblème de pardon éternel.

Quand elle fut sous les croisées du château, Gauthier baissa la tête en dehors pour contempler ses traits, puis tout à coup il pâlit, se retira et dit tout bas à Jehanne : “ Mon Dieu, c'est la jeune fille de la forêt ! ” Jehanne poussa un cri, et s'avança pour regarder, puis en se retournant vers Marie d'Espagne, elle se jeta à ses genoux en pleurant et en s'écriant : “ Grâce ! Grâce pour elle ! ” Marie d'Espagne ne pouvait comprendre l'intérêt que l'épouse de Gauthier pouvait prendre à cette femme. Cependant elle était bonne, sa piété était éclairée, elle portait un grand intérêt à Gauthier et à Jehanne. Elle pouvait suspendre l'exécution, mais elle n'avait pas le droit de faire grâce, ce droit n'appartenait qu'au roi. Gauthier s'était joint à son épouse pour implorer la piété de la comtesse. Celle-ci se laissa attendrir, et donna ordre de remettre à un autre jour l'exécution de l'arrêt. Le peuple murmura ; mais il aimait Marie d'Espagne, et le bûcher ne s'alluma pas pour consumer les chairs vives de la jeune condamnée.

Ce soir même, quand la nuit fut close, Gauthier obtint la permission de se rendre avec Jehanne dans le cachot de la sorcière. Aux premières paroles que Gauthier lui adressa en castillan, elle releva la tête, et répondit : “ Si c'est vous qui m'avez sauvée de la mort, je ne vous dis pas merci ! J'étais préparée au sacrifice. Je descends d'une race maudite sur la terre des hommes, mais Dieu seul est grand et Mahomet est son prophète !—Me reconnaissez-vous ? ” reprit Gauthier. Elle le fixa quelques instans, puis d'un signe de tête elle lui fit comprendre qu'elle n'avait aucun souvenir de lui. “ Vous rappelez-vous, lui dit-il, la nuit du dimanche de la *Quasimodo* dans la forêt de Gouferne ?—Sombre nuit, répondit-elle ; deux marchands volés et tués, le troisième sauvé !—Le troisième, c'est moi.—Vous ? et pourquoi donc alors n'avoir pas allumé de vos mains le bûcher qui devait me dé-



vorer?—La foi, l'humanité, le pardon, la miséricorde sont dans notre Évangile, et tu ne les a pas rencontrées, ces sublimes vertus, dans les pages du Coran !” Jehanne prit alors la main de la jeune fille, car Gauthier lui fit comprendre qu'il lui parlait de religion. L'entretien dura longtemps. La prisonnière versa d'abondantes larmes en racontant sa vie nomade à Gauthier. Quand ils la quittèrent, une nouvelle lumière, la lumière du ciel, commença à pénétrer dans son âme.

Aussitôt que Gauthier et son épouse furent de retour à Paris, ils implorèrent grâce pour la jeune fille, et ils l'obtinrent. Quelques années après, on voyait à l'hôpital de la léproserie d'Alençon, une sœur de charité, connue sous le nom de sœur Maure ; elle seule avait le don de soulager les malheureux atteints de ce cruel mal, qui était venu de l'Orient en France, à l'époque des Croisades, et qui se perpétuait sur tous les points du royaume.

La cloche qui avait été baptisée à Alençon, le 5 mai 1378, fut conduite à Argentan, et porta le nom de la *Cloche du marchand*. En faisant ce don gratuit, ou plutôt en accomplissant son vœu, Gauthier exigea que cette cloche serait placée dans une des tours de l'église Saint-Germain ; il exigea encore, que toutes les veilles de foire d'Argentan, on la sonnait à la nuit tombante, plusieurs heures de suite, pour indiquer aux pauvres voyageurs égarés la direction d'Argentan. Longtemps après, en 1731, elle fut refonduë et augmentée de quinze cents livres ; elle est maintenant du poids de cinq mille livres.

Quand les jours de la Révolution pas-sèrent sur la France, quand il fallut fonder les cloches, et changer le bronze pieux en canon de mort, pour la défense du sol de la patrie, cette cloche, dont l'origine était populaire, fut respectée ; elle devait l'être ! Elle est toujours consacrée au même usage qu'autrefois. On la sonne toutes les veilles de foire, et à toutes les grandes solennités de la cité.

Telle est l'histoire de la Cloche du marchand.

A. THIÉVENOT DE LA CREUSE.

---

#### AVIS A MM. DU CLERGE.

MM. LES CURÉS qui ont besoin d'un INSTITUTEUR et d'un bon SACRISTAIN peuvent s'adresser à M. L. KIROUAC de St. Charles. Il se présente muni des meilleures recommandations sous le rapport religieux et moral.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGÉ, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboues, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre ; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSÉPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

---

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE.    PÈRE DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL :  
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR.    } RUE ST. DENIS.